

LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT (SAVS, SAMSAH)

OBJECTIFS

- Bien maîtriser l'un des outils essentiels de la mise en œuvre de l'évaluation
- Favoriser l'amélioration des pratiques professionnelles

CONTENU

- Travail sur les éléments de connaissance et de représentation apportés par les stagiaires
- Rappel sur la réglementation des SAVS et des SAMSAH, leur place dans l'éventail des réponses en matière d'habitat et de vie sociale
- Exposé sur les définitions de l'évaluation dans la loi de 2002-2, rappel de tous les outils ainsi que le rôle et la place des recommandations de bonnes pratiques professionnelles ; Exposé sur l'actualisation de l'évolution médico-sociale et notamment le rôle de l'HAS
- La notion d'accompagnement :
 - *Soutenir un projet personnel et un choix de vie*
 - *L'accompagnement en matière de santé*
 - *Concilier les projets d'autonomie avec le devoir de protection*
 - *Organiser la codécision*
 - *Le travail en réseau et en partenariat, les coopérations nécessaires*
- Lister commenter et donner le sens des principales recommandations de bonnes pratiques notamment celles qui concernent plus spécifiquement les services et le travail à domicile
- Reconstituer l'ensemble d'une recommandation essentielle illustrée par des études de cas concrets apportés par les stagiaires et repérer concrètement avec les exemples apportés par les stagiaires les articulations et les complémentarités avec le projet de service, les projets personnalisés, le règlement de fonctionnement etc.

STAGE N°

43

Durée :
1 jour

Coût du stage :
1 300 €

Public concerné :
tous professionnels
d'établissements
médico-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation
- Exposés
- Échanges

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.